

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Nîmes, le 18/10/2022

**TRIBUNAL ADMINISTRATIF
DE NÎMES**

16 avenue Feuchères

CS 88010

30941 NÎMES cedex 09

Téléphone : 04.66.27.37.00

Télécopie : 04.66.36.27.86

horaires d'ouverture de tribunal :
<http://nimes.tribunal-administratif.fr>

E22000099 / 30

Madame la Préfète du Gard
DDTM
Service Eau et Risques
guichet unique
89 rue Weber
30907 NIMES CEDEX 2

Dossier n° : E22000099 / 30
(à rappeler dans toutes correspondances)

COMMUNICATION DECISION DESIGNATION COMMISSAIRE ENQUETEUR

Objet : l'autorisation environnementale au titre de l'ordonnance n° 2017-80 du 26 janvier 2017, des articles L. 181-1 et suivants du code de l'environnement pour l'accueil de boues externes sur l'unité de méthanisation et plateforme de compostage sur la commune de NIMES

J'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, une copie de la décision par laquelle le président du tribunal a désigné Monsieur Marc BONATO, ingénieur en chimie industrielle, en retraite, demeurant 48 rue des Tulipes, LE GRAU DU ROI (30240) (tel : 06 21 39 22 48) en qualité de commissaire enquêteur en vue de procéder à l'enquête publique citée en objet.

Je vous rappelle qu'en application de l'article R. 123-9 du code de l'environnement, vous devez consulter le commissaire enquêteur avant de fixer les lieux, jours et heures où celui-ci se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations.

Enfin, vous voudrez bien me transmettre une copie de l'arrêté d'ouverture d'enquête dès que celui-ci aura été pris.

Le greffier en chef,
ou par délégation,